

Index des réponses au questionnaire

Vous trouverez indiqué ci-dessous l'emplacement, dans l'argumentaire, des réponses au questionnaire « Elections 2007 – le droit pour la paix ».

Question

Réponse dans l'argumentaire

1. La France étant membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, quelles mesures comptez-vous prendre pour permettre :

• La création d'un Etat palestinien, conformément à la résolution 1397 (2002) du Conseil de sécurité des Nations unies ?

1- « Pour le retrait des territoires occupés et la création d'un Etat palestinien dans les « frontières » de 1967 »
Page 5

• L'application des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) demandant le retrait d'Israël des territoires occupés en 1967 ?

1- « Pour le retrait des territoires occupés et la création d'un Etat palestinien dans les « frontières » de 1967 »
Page 5

• Le respect du statut internationalement reconnu de Jérusalem-Est comme « territoire palestinien occupé » (résolutions 465 de 1980) ?

3- « Pour la reconnaissance de Jérusalem-Est comme capitale du futur Etat palestinien »
Page 8

• L'application de la résolution 194 de l'Assemblée générale (1948) qui reconnaît le droit au retour des réfugiés palestiniens, dont les modalités d'exercice seront à définir dans le cadre de futures négociations ?

4- « Pour une reconnaissance du droit au retour des réfugiés palestiniens »
Page 10

2. Alors que la France a des obligations en tant que partie à la IVème Convention de Genève,

• Quelles mesures comptez-vous prendre pour contraindre l'État israélien à se conformer à l'avis de la Cour internationale de justice (CIJ) du 9 juillet 2004, qui rappelle que tous les Etats signataires de la IVème Convention de Genève « ont l'obligation de faire respecter par Israël le droit international humanitaire incorporé dans cette convention » (cet avis ayant été confirmé par la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies du 20 juillet 2004) ?

2- « Pour le démantèlement du Mur dans les Territoires palestiniens »
Page 6
-
7- « Pour que l'Union européenne contraigne Israël à se conformer au droit international »
Page 21

• Quelles mesures comptez-vous prendre pour contraindre l'État israélien à se conformer à la IVème Convention de Genève qui interdit : les colonies de peuplement dans les territoires occupés, les transferts forcés de population, la destruction des maisons, les bouclages ou toutes autres mesures de nature à entraver la liberté de circulation des travailleurs ?

5- « Pour la fin du système d'occupation et l'émergence de conditions favorables à l'Etat de droit dans les territoires occupés palestiniens »
Page 12

- Exigerez-vous la libération des prisonniers politiques, qu'ils soient en détention administrative ou prisonniers d'opinion, et notamment des quelque 400 enfants détenus ?

5- « Pour la fin du système d'occupation et l'émergence de conditions favorables à l'Etat de droit dans les territoires occupés palestiniens »
Page 12

3. Alors que l'Etat français a l'obligation de faire respecter le droit international par ses ressortissants, y compris les entreprises,

- Quelles mesures comptez-vous prendre afin d'empêcher la participation de deux entreprises françaises (Alstom et Véolia) à la construction et à l'exploitation d'une ligne de tramway desservant les colonies installées à Jérusalem-Est et ses alentours, qui renforce sur le terrain les mesures illégales d'annexion et de colonisation prises depuis 1967 ?

3- « Pour la reconnaissance de Jérusalem-Est comme capitale du futur Etat palestinien »
Page 8

4. La France a été, en 1999, l'un des deux derniers pays à ratifier l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël. L'article 2 de cet accord stipule en effet que « les relations entre les deux parties, de même que toutes les dispositions du présent accord, se fondent sur le respect des droits de l'Homme et des principes démocratiques »,

- Êtes-vous favorable à la suspension de l'accord d'association, tant que l'Etat d'Israël continue de violer les droits de l'Homme et le droit international ?

7- « Pour que l'Union européenne contraigne Israël à se conformer au droit international »
Page 19

5. Après les élections législatives palestiniennes de janvier 2006, tenues de manière démocratique, les Etats-Unis et l'Union européenne ont imposé des sanctions économiques contre le peuple palestinien et ses institutions. Ces mesures s'ajoutent à celles déjà prises par Israël et conduisent à la paralysie de l'Autorité palestinienne. Pour remédier à cette situation,

- Dans quelle mesure comptez-vous intervenir au sein de l'Union européenne pour que celle-ci reprenne son aide à l'Autorité palestinienne et lui permette, ainsi, d'assurer à nouveau le paiement des salaires des fonctionnaires et les services de base à la population ?

6- « Pour l'arrêt de la déstructuration des institutions palestiniennes et la création d'un Etat palestinien souverain »
Page 16

- Quelles initiatives envisagez-vous pour contraindre l'Etat d'Israël à restituer l'ensemble des taxes dues à l'Autorité palestinienne, dans le cadre des accords d'Oslo ?

6- « Pour l'arrêt de la déstructuration des institutions palestiniennes et la création d'un Etat palestinien souverain »
Page 16

- Quelles initiatives envisagez-vous pour obtenir la libération des députés et ministres arrêtés et détenus en Israël dans des conditions contraires au droit international humanitaire ?

6- « Pour l'arrêt de la déstructuration des institutions palestiniennes et la création d'un Etat palestinien souverain »
Page 16

6. Dans une logique d'escalade de la violence et de poursuite de la colonisation, la situation se dégrade chaque jour dans les Territoires palestiniens occupés : la population subit incursions et bombardements de l'armée israélienne s'ajoutant aux nombreuses restrictions à la liberté de circulation des personnes et des biens par la puissance occupante :

• Quelles mesures comptez-vous prendre pour promouvoir l'envoi d'une force multinationale de protection et d'interposition, sous mandat clair de l'ONU, déployée le long de la « frontière » de 1967, destinée à protéger les populations civiles, et dans la perspective d'une reprise des négociations.

→ 5- « Pour la fin du système d'occupation et l'émergence de conditions favorables à l'Etat de droit dans les territoires occupés palestiniens »
Page 12

7. L'Union européenne, premier bailleur de fonds de l'Autorité palestinienne et premier partenaire économique de l'Etat d'Israël, a un rôle politique majeur à jouer au Proche-Orient. Dans cette perspective,

• Quelles initiatives envisagez-vous pour que la France engage l'Union européenne à organiser la tenue d'une conférence internationale pour une paix israélo-palestinienne, sous l'égide de l'ONU, et en vue d'un règlement global de la situation au Proche-Orient ?

→ 8- « Pour une Union européenne forte d'une politique étrangère en faveur de la paix au Proche-Orient »
Page 22

8. Alors que l'évolution de la situation dans la région ouvre la voie à une extension et à une aggravation de la guerre qui pourrait prendre une dimension nucléaire,

• Êtes-vous favorable à la mise en place d'une zone dénucléarisée au Proche et Moyen-Orient (incluant l'Iran et Israël) ?

→ 8- « Pour une Union européenne forte d'une politique étrangère en faveur de la paix au Proche-Orient »
Page 23

• Êtes-vous favorable à l'inspection de l'arsenal nucléaire israélien par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et à l'adhésion d'Israël au Traité de non-prolifération (TNP) ?

→ 8- « Pour une Union européenne forte d'une politique étrangère en faveur de la paix au Proche-Orient »
Page 23
